



Ville à vivre
ensemble

la lettre du Maire

Numéro 19 • Décembre 2011

Budget 2012 :

Un budget maîtrisé, dans un contexte difficile, sans augmentation d'impôts.

La crise, la défaillance de l'Etat et du Conseil général, les emprunts toxiques : le budget 2012 s'annonçait compliqué. Le Conseil municipal a adopté le 12 décembre un budget-vérité, sans mauvaise surprise pour demain, qui assume le passé, préserve le présent et prépare l'avenir.

La majorité du Conseil municipal vient de voter le budget de notre ville pour l'année 2012. Comme les années précédentes, **c'est un budget-vérité, qui ne vous cache pas de mauvaises surprises pour demain.** Un budget-vérité qu'il a fallu préparer dans un contexte compliqué, entre les négociations avec la banque Dexia, pour parvenir à sortir progressivement de l'endettement « toxique » de la ville, et la défaillance de deux partenaires naturels d'une collectivité locale comme la nôtre : l'Etat et le Conseil général.

L'année prochaine, l'Etat versera 1 million d'€ de moins à la Ville. Quatre dotations diminueront en 2012. Le Conseil général, lui, versera 500 000 € de moins à la Ville. Ainsi 1 habitant du Vexin va bientôt bénéficier d'autant d'aides départementales que 3 Argenteuillais ! En décidant la suppression du financement de la « politique de la ville » et en modifiant l'aide aux crèches, le Département pénalise notre ville.

Mais grâce à la remise en ordre de nos finances le budget 2012 nous permet d'assumer les égarements des années 2000, de préserver le présent et de préparer l'avenir. C'est un **budget économe et maîtrisé** à l'aide de 3 clés :

1^{re} clé. Le maintien de notre épargne à un niveau élevé afin de pouvoir investir.

2^e clé. Une gestion quotidienne économe grâce à notre politique d'achat, de contrôle de gestion, grâce aux économies sur les dépenses de relations publiques ou sur le budget spectacle de la fête de la musique, grâce à l'effort d'exemplarité des élus qui renoncent à une part de leur indemnité, grâce à des économies sur les dépenses de fonctionnement courant.

3^e clé. Une gestion rigoureuse de la dette et une sortie progressive des emprunts toxiques qui reposent sur l'accord signé avec la banque Dexia.

Il n'y aura pas, cette année encore, d'augmentation des taux des impôts locaux municipaux. Ce qui n'empêchera pas les Argenteuillais de bénéficier de « retour sur impôts » :

- nous renforçons notre effort d'investissement en le portant à 58 millions d'euros (55 l'an dernier), pour des équipements municipaux, scolaires et sportifs notamment, à la hauteur des attentes ;
- nous préservons les politiques publiques (seniors, réussite éducative, solidarité, etc.) et le soutien fort à la vie associative et aux clubs sportifs.

C'est de cette manière, avec une gestion responsable d'un budget-vérité maîtrisé, que nous pourrons traverser cette époque difficile sans assombrir l'avenir de notre ville et de ses habitants.

Bien cordialement

Philippe Doucet

Votre maire, **Philippe Doucet**

Emprunts toxiques : l'accord Argenteuil-Dexia, une première en France.

Durant les années 2000, la presque totalité de la dette municipale a été convertie en emprunts toxiques par l'équipe municipale de l'époque. S'il a fallu dans un premier temps stopper cette logique absurde condamnée par la Chambre régionale de comptes, il faut ensuite y remédier et sortir progressivement de cette situation porteuse de trop de menaces pour l'avenir.

La Municipalité a choisi une voie pragmatique, à l'opposé de la voie judiciaire, et en engageant des négociations avec la banque Dexia, principale prêteuse de la Ville.

Une méthode pragmatique : une négociation, pas un procès

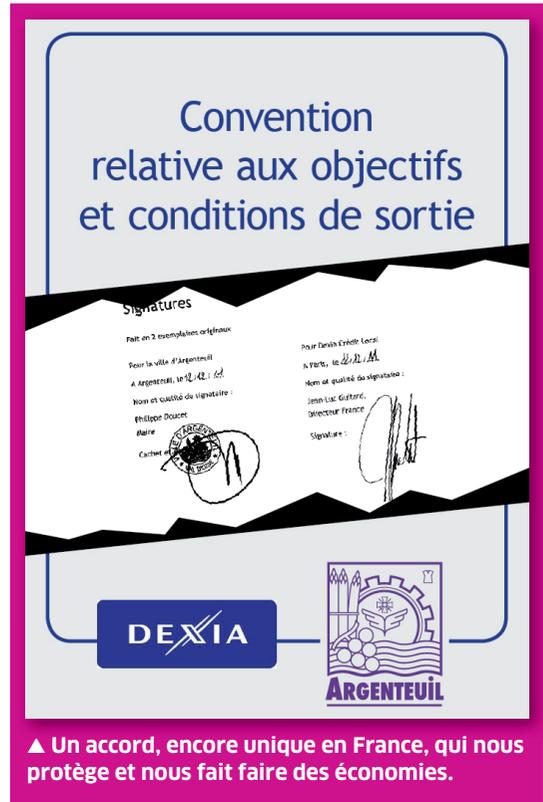
Plusieurs mois de discussions parfois délicates ont abouti à un accord signé par le Maire d'Argenteuil et le Directeur de Dexia, le 12 décembre 2011. Cet accord est une première en France.

Il permet à la ville de plafonner à 4,5% les intérêts qu'elle versera en 2012 et 2013 pour le remboursement de l'ensemble de ses emprunts et d'économiser ainsi environ 8 millions d'euros, l'équivalent du prix d'une école neuve.

La Ville se protège des effets de la crise bancaire

Le deuxième point de l'accord entre Dexia et la Ville prévoit de garantir les financements complémentaires nécessaires aux gros investissements de la Ville et de l'Agglomération, soit 45 millions d'euros au total, toujours pour 2012 et 2013.

En effet, la Ville et l'Agglomération payent une partie des gros investissements grâce à leur épargne. L'autre partie de ces investissements est financée à l'aide d'un emprunt. La crise financière européenne actuelle fait qu'un certain nombre de collectivités qui,



comme Argenteuil, ont la possibilité d'emprunter (et la capacité de rembourser) ont du mal à trouver des financements, devenus rares. L'accord Argenteuil-Dexia nous protège de ce problème, donc, d'une certaine manière, des effets de la crise financière. ●

-10% sur le budget des indemnités du Maire et des Adjointes

Le budget des indemnités des élus va baisser de 10% en 2012, afin de constituer un exemple de gestion budgétaire économe.

Les élus sont indemnisés car ils consacrent du temps à la gestion et à l'animation de la commune et de la vie démocratique. Ce temps est pris sur leur temps de travail,

de retraite, de vie de famille. Ils perçoivent, en fonction de leurs responsabilités et de la taille de la ville, une indemnité forfaitaire encadrée strictement par la loi.

Après avoir appris le désengagement du Conseil général, et malgré leur investissement important dans la vie locale, les

élus ont souhaité faire preuve d'exemplarité. C'est une manière d'illustrer les économies de gestion qui vont être demandées aux services municipaux.

Rapportée au montant total du budget, l'économie est symbolique, mais la démocratie est aussi affaire de symboles. ●